

Introduction

En janvier 2014 est créé, à l'ENS de Lyon, le laboratoire junior GenERe (Genre : Épistémologie & Recherches). Cette structure¹ s'inscrit dans une volonté d'ouvrir un espace de discussion et de recherches sur le genre entre des masterant·e·s et doctorant·e·s de disciplines variées – sciences humaines et sociales (littérature, philosophie, sociologie, histoire, etc.), mais également d'autres domaines, comme la biologie. La naissance de GenERe ne peut cependant se comprendre sans avoir en tête ce que sont en France, au milieu des années 2010, les études de genre.

On emploie aujourd'hui couramment le terme *études de genre* ou *études genre* pour décrire des recherches portant sur ce « système de bicatégorisation hiérarchisée entre les sexes (hommes/femmes) et entre les valeurs et représentations qui leur sont associées (masculin/féminin) » qu'est le genre (Bereni *et al.* 2012, p. 10). Cependant, les recherches sur le sujet ne datent pas de la diffusion de ce terme (Lagrave 1990 ; Bard 2003 ; Association nationale des études féministes 2014). À partir de 1972, dans la lignée de la formation de mouvements féministes, plusieurs structures de recherche se forment ainsi autour de problématiques liées aux femmes ou aux rapports de sexe (Rose-Marie Lagrave en dresse la liste ; voir Lagrave 1990, p. 29) et un premier colloque de grande ampleur, intitulé « Femmes, féminismes, recherches », a lieu à Toulouse en 1982, accueillant 800 participant·e·s. Le succès du terme *genre* se lit par exemple dans le titre d'un rassemblement réunissant plus de trois cents chercheuses et chercheurs de ce champ, qui s'est tenu à Lyon en septembre 2014 et qui s'intitulait « Premier congrès des études de genre en France »². On peut d'ailleurs remarquer que le glissement terminologique entre les études *femmes*, *féministes* puis *genre* s'est accompagné d'un glissement sémantique qui a pu – et peut encore – faire craindre une dépolitisation du champ (Parini 2006, p. 17-18 ; voir également Zancarini-Fournel 2010 ; Clair 2012).

1 Pour plus de détails sur le laboratoire junior, voir la postface.

2 Ce congrès était organisé par l'Institut du genre, GIS (groupement d'intérêt scientifique) créé en 2012, et le CNRS ; le laboratoire junior GenERe y était associé.

Ce champ n'est donc pas nouveau en France (Berger 2006), et s'il a peiné à se développer, il est depuis plusieurs années le lieu d'une forte émulation. Celle-ci se détecte à la fois dans le développement des institutions, centres de recherche et associations professionnelles qui sont consacrés à cette question, mais aussi dans la multiplication des enseignements sur le sujet (Association nationale des études féministes 2014, p. 57-84). Un autre indice de cette émulation tient dans le nombre de publications françaises s'inscrivant dans cette perspective : manuels sur le genre ou introductions au genre (Dorlin 2008 ; Bereni *et al.* 2012 ; Chaponnière et Ricci Lempen 2012 ; Clair 2012 ; Bereni et Trachman dir. 2014 ; Buscatto 2014), encyclopédie critique (Rennes dir. 2016), ouvrages destinés à interroger son utilisation dans des disciplines diverses (Laufer et Rochefort dir. 2014), voire à relire des classiques en s'interrogeant sur leur prise en compte du genre (Chabaud-Rychter *et al.* dir. 2010), ou encore publications à destination d'un public plus large (Détrez 2015).

Il apparaît que tant dans les publications que dans les groupes de recherche ou dans les enseignements, le genre n'est jamais la propriété exclusive d'une discipline mais mobilise toutes les sciences humaines et sociales – les études de genre seraient-elles alors, comme l'affirme Gudrun-Axeli Knapp, une « interdiscipline » (citée par Chaponnière et Hiltmann 2004, p. 4) ? Une telle dénomination implique non seulement une pluralité disciplinaire, mais également *a minima* le croisement de différentes méthodes et de modèles épistémologiques³.

Pluralité et croisements des disciplines

Si le présent ouvrage relève sans conteste de la pluridisciplinarité, accomplit-il réellement ce « croisement » nécessaire à la constitution d'une interdiscipline ou de l'interdisciplinarité ? La pluridisciplinarité (ou multidisciplinarité) est souvent définie comme une coexistence des approches et des méthodes sans interaction. Elle serait un « multiperspectivisme » dans lequel il y aurait juxtaposition des points de vue disciplinaires ; autrement dit, elle consisterait en « la rencontre de chercheur·e·s de différentes disciplines autour d'un thème commun » (Chaponnière et Hiltmann 2004, p. 5). Il convient de souligner que cette définition présuppose quelque chose comme un « thème » qui précéderait les approches disciplinaires elles-mêmes et qui « attendrait » d'être traité différemment selon diverses méthodes et approches théoriques. Un tel présupposé semble difficilement tenable, car il reviendrait à faire du genre un ensemble de phénomènes prédéfinis, ou un objet dont la constitution précéderait l'investigation

3 La question de l'organisation institutionnelle (en disciplines, en *studies*, etc.) est évidemment déterminante pour appréhender ces questions. Sur ce point, voir le colloque « Le paradigme des *studies* » (Université Paris 13 – 18-20 janvier 2017) ; voir aussi Monteil et Romero 2017.

scientifique elle-même. Précisément, un des apports de l'épistémologie féministe vise à mettre en question la séparation entre objet et sujet de recherche – ainsi que le montre Claude Gautier dans son texte sur le *standpoint* – mais également entre objet et outils. C'est pourquoi il serait tout aussi problématique d'avancer que le genre est un « même outil » qui passerait entre les disciplines et qui permettrait d'analyser différents objets, outil restant intact malgré la variation des sources et des matériaux. Cette extériorité du genre vis-à-vis de ce à quoi il sert décrit mal le procès scientifique. Dans son chapitre, Marie-Anne Paveau propose pour cette raison de penser au contraire un « lien constitutif » entre outil et objet. Le genre ne serait donc ni un thème pour lequel chaque discipline apporterait ses outils, ni un même outil qui circulerait entre les disciplines pour traiter leurs questions spécifiques.

C'est pour cela qu'il n'est peut-être jamais tout à fait exact de parler d'une simple « juxtaposition » des disciplines dans les études de genre, puisqu'il existerait toujours, déjà, des transversalités. Le genre traverse et bouleverse les méthodes et les épistémologies des différentes disciplines, et les échanges disciplinaires tiennent une place importante dans cette transformation. En philosophie pratique, la question des jugements moraux se voit renouvelée par les théories du *care*, qui trouvent elles-mêmes leur ancrage en psychologie du développement (Dorlin 2011, p. 118) ; en philosophie des sciences, si l'on suit l'analyse de Claude Gautier, la notion même de « réalisme » peut être amendée à partir d'une approche féministe inspirée de la psychanalyse. Écrire sur le genre à partir d'une discipline, ce serait donc toujours penser dans une certaine altérité disciplinaire, car le corpus qui constitue un appui ainsi qu'un contexte réflexif et critique est rarement monodisciplinaire. C'est pourquoi une distinction tranchée entre pluridisciplinarité et interdisciplinarité ne tient pas tout à fait ici ; même sans hybridation revendiquée, même avec des entrées disciplinaires distinctes, des liens et des rencontres existent. Dans le présent ouvrage, ces derniers prennent plusieurs formes ; nous prenons pour exemples trois d'entre elles.

Tout d'abord, les rencontres se font au travers de références communes. De même qu'« aucun texte fondateur ne garantit l'orthodoxie du féminisme » (Bard 1995, p. 22), il n'y a pas de référence unique pour qui veut s'inscrire dans une tradition qui serait celle des études de genre. Toutefois, un certain nombre de textes « classiques » se trouvent régulièrement mobilisés et constituent un arrière-plan commun pour les chercheur·e·s. Ainsi, les travaux en anthropologie⁴ de Françoise Héritier se retrouvent aussi bien dans le chapitre de Christine Planté pour pointer la « valence différentielle des sexes » qui traverse les études littéraires, que dans le texte de Sigolène Couchot-Schiex lorsqu'elle

4 On peut néanmoins se demander dans quelle mesure Françoise Héritier, dans la lignée de Simone de Beauvoir, cherche à produire un travail transdisciplinaire (Chaponnière 2004).

analyse une approche en didactique de l'EPS (éducation physique et sportive) qui s'appuie sur l'idée d'un continuum de genre entre les deux pôles que seraient la féminité et la masculinité.

Il est également possible de repérer des « écoles de pensée » ou des filiations théorico-politiques qui transcendent les appartenances disciplinaires : féminismes « libéral », matérialiste, radical, *queer*, postcolonial, etc. (Parini 2006, p. 69 et suiv. ; Clair 2012, p. 43 et suiv.). Ces rattachements relèvent aussi bien de choix épistémologiques que de choix politiques et charrient des définitions du ou des « genre(s) » bien distinctes et parfois même incompatibles. Michelle Zancarini-Fournel montre qu'il est nécessaire d'opérer une contextualisation historico-géographique pour comprendre leur généalogie, faite à la fois de passages, de divergences et d'échanges. En effet, les circulations sont aussi bien transnationales que transdisciplinaires. Ainsi, Marie-Anne Paveau, en sciences du langage et Mélanie Grué, à partir de l'analyse de photographies, mobilisent toutes deux les théories *queer* et les travaux de Judith Butler.

Enfin, au-delà de ces phénomènes de traductions et d'emprunts interdisciplinaires, des principes épistémologiques fondamentaux semblent réunir ces différents travaux. D'abord, il s'agit pour beaucoup de contributrices/teurs de formuler une critique des biais androcentrés de leur propre discipline. Cette critique fait d'autant plus sens dans le contexte national du fait du poids de l'universalisme dans l'histoire et la culture françaises, comme le montrent Michelle Zancarini-Fournel et Christine Planté. Surgénéralisation, invisibilisation, naturalisation, double standard, euphémisation, etc. (Mosconi 2008) sont autant de phénomènes qu'il s'agit de débusquer en relisant les corpus et les méthodes d'une discipline au prisme du genre. S'inscrire dans les études de genre est donc toujours un engagement épistémologique. Il s'agit d'interroger la méthodologie traditionnelle (Clair 2016), et, plus généralement, de poser à nouveaux frais la question de la valeur et de la validité des connaissances : qu'est-ce qui peut *valoir* comme connaissance ? À partir de l'exemple des bibliothèques, Florence Salanouve montre ainsi que les études de genre viennent mettre en question les catégories héritées pour classer les savoirs, catégories qui commandent directement ou indirectement leur diffusion et leur production. Autre point fondamental partagé : la nécessité de reconnaître la situation ou le positionnement depuis lequel la connaissance s'élabore (Delphy 1998, p. 265). Cela vient troubler certaines frontières classiques de définition de la science, au premier rang desquelles celles ayant trait à la neutralité, c'est-à-dire les frontières entre science et politique, entre objectivité et engagement, entre recherche et militantisme. L'engagement épistémologique des études de genre est en effet en même temps engagement politique, au sens où il implique une évaluation pratique, celle de la transformation d'un ordre injuste existant. Sigolène Couchot-Schiex souligne notamment que les modèles en concurrence pour penser le genre en STAPS

(sciences et techniques des activités physiques et sportives) ont des implications fortes en matière de didactique et de pédagogie.

L'impératif fondateur des « études femmes » – mettre au jour tout un pan de la réalité qui aurait été ignoré, les conditions de vie des femmes (Parini 2006, p. 13-14) – persiste à travers les réflexions portées par les études de genre sur les rapports entre science et expérience(s). Peut-être que ces études, en tant qu'elles seraient toujours déjà interdisciplinaires, visent à éviter une fragmentation de la science qui empêcherait de saisir pleinement les expériences (Varikas 2006, p. 10). Il est clair en tout cas que cet impératif de lutte contre l'invisibilisation et l'occultation de certaines expériences se trouve prolongé à travers plusieurs amendements et (auto)critiques internes aux études de genre elles-mêmes.

Multiplicité et intersections des rapports de domination

La mise au jour d'expériences qui ont été occultées aussi bien au sein des discours scientifiques que des revendications politiques a consisté non seulement à reconnaître les vécus des femmes, mais également les différences entre ces vécus. En effet, de même que ce qui a été nommé universalisme semble être un particularisme (Delphy 2010) – en l'occurrence un masculinisme (Le Dœuff 2008) – le féminisme pourrait être coupable d'une universalisation abusive à partir d'une situation relativement dominante, à savoir celle des femmes blanches et hétérosexuelles de la classe moyenne (hooks 2017). La critique du « solipisme blanc » (Rich 1979) par le *Black Feminism*, et en particulier l'élaboration du concept d'intersectionnalité (Crenshaw 2012), montre la nécessité de prendre en considération d'autres rapports de domination, c'est-à-dire ne pas penser le genre seul. Cela ne signifie toutefois pas que certaines situations (celles des « super dominées » par exemple ; voir Dorlin 2012) sont plus complexes que d'autres. Il faut au contraire reconnaître que *toutes* les situations sont « plus complexes » (Chauvin et Jaunait 2015, p. 61). Comme le rappelle Clémence Peronnet, tou·te·s sont concerné·e·s par les différents rapports sociaux, que ce soit comme dominé·e ou comme dominant·e.

Mobiliser plusieurs prismes (genre, « race », classe...) pour analyser des relations traversées par des rapports de pouvoir a ainsi une vertu heuristique. Cela apparaît par exemple à travers l'étude du travail de *care* en crèche menée par François Ndjapou et Pascale Molinier ; les auteur·e·s montrent comment des dynamiques de genre opèrent même en milieu non mixte, à travers d'autres hiérarchies sociales. Ainsi, dans une équipe constituée de femmes racisées et d'autres qui ne le sont pas, c'est une femme blanche, âgée et dont l'ancienneté est la plus importante qui semble assumer une forme « masculine » d'autorité. Une focalisation sur le genre seul conduirait par conséquent à occulter certains phénomènes et à développer une analyse partielle, voire partielle. C'est pourquoi

Clémence Perronnet se propose de chausser « les lunettes de l'intersectionnalité » pour analyser les effets d'un programme éducatif sur des élèves de primaire, afin que le genre ne devienne pas un « cache-race ». Pour garder un intérêt heuristique, la notion d'intersection gagne à ne pas être confondue avec l'idée d'une addition ou d'un cumul des rapports sociaux – c'est la raison pour laquelle des termes comme « consubstantialité » lui sont parfois préférés (Kergoat 2009). Les rapports sociaux se coproduisent et peuvent se renforcer les uns les autres ; cela apparaît par exemple dans la dimension genrée de certaines théories antisémites allemandes durant l'entre-deux-guerres qu'analyse Jennifer Meyer. Toutefois, des résistances peuvent également apparaître à l'endroit de certaines intersections. Marie Ruiz avance ainsi que la situation d'émigration peut « renverser » le genre dans l'Angleterre victorienne. Des marges de liberté et d'action semblent ainsi résulter de l'inadéquation ou des conflits entre les catégories qui visent à classer et à contrôler les individus. C'est grâce à cela que les femmes sans abri du Liverpool du tournant des années 1900 contestent certaines formes d'aides traditionnelles tout en en tirant parti, comme le montre Muriel Gleser-Neveu.

Cet impératif épistémologique et politique, « ne pas penser le genre seul », peut avoir des conséquences en matière de définition disciplinaire. D'abord, cela se joue dans la façon même de délimiter ce que sont les « études de genre ». Dans le prolongement des « études femmes », cela peut conduire à maintenir la focale sur les femmes, mais avec une attention accrue pour les femmes « minoritaires », entendues ici comme en « état de moindre pouvoir » (Guillaumin 1981, p. 19), telles que les « femmes déchuées » ou les femmes migrantes étudiées respectivement par Muriel Gleser-Neveu et par Marie Ruiz. Cela peut au contraire conduire à considérer d'autres populations, qui sont marginalisées au regard des normes de genre, comme l'ensemble des personnes LGBTQI⁵, ainsi que le montrent les chapitres de Gabrielle Richard et de Mélanie Grué. Ensuite, il faut souligner que lorsque Kimberlé Crenshaw – juriste de formation – forge le concept d'intersectionnalité, c'est d'abord pour critiquer les stratégies des groupes féministes et anti-racistes ainsi que les dispositifs législatifs permettant de lutter contre les discriminations. La traduction du concept dans d'autres champs que les études juridiques est un enjeu à part entière. Mélusine Dumerchat constate par exemple que si le terme relève d'abord d'une terminologie spatiale, voire géométrique, son usage reste paradoxalement marginal en géographie malgré le « tournant féministe » qu'a connu la discipline. Enfin, ce sont d'autres catégories mobilisées dans les études féministes qui peuvent être revues et corrigées depuis la question de l'intersectionnalité. Certaines théories du *care* ont été critiquées parce qu'elles se fonderaient sur une homogénéisation abusive des expériences féminines (Scott 1988) ; plutôt que d'abandonner

5 Lesbiennes, gays, bi, trans, queer, intersexes.

complètement la notion, une analyse intersectionnelle du *care* permet de conserver le caractère opératoire des deux catégories, comme le montre le chapitre de Pascale Molinier et François Ndjapou.

Ces considérations gnoséologiques ne doivent pas faire oublier que l'intersectionnalité fait partie des « savoirs militants » qui viennent « déranger » le travail scientifique – Mélusine Dumerchat le rappelle à partir de l'histoire de la notion. L'enjeu est d'abord celui des mobilisations. Le risque de la dépolitisation est par conséquent tout à fait problématique, car l'articulation – voire la convergence – des luttes est en jeu. Se poser la question des « intersections politiques » (Bereni *et al.* 2012, p. 298) revient à reconnaître que l'invisibilisation de certaines formes d'oppression peut conduire à adopter des stratégies qui renforcent ces mêmes oppressions. C'est par exemple ce qui se produit lorsque des enseignant·e·s « combattent » l'homophobie en perpétuant eux-mêmes et elles-mêmes des formes de violence genrée, ainsi que le montre Gabrielle Richard. Il s'agit également de ne pas minimiser la possible instrumentalisation de discours « féministes » ou visant l'émancipation de (certaines) femmes en vue de stratégies racistes ou nationalistes (Farris 2017). Le projet racial-féministe que Sophie Rogge-Börner développe dans l'Allemagne des années 1930 et qu'analyse Jennifer Meyer en est un exemple particulièrement significatif.

Loin d'être écartelé dans la pluralité des disciplines ou dissout dans la multiplicité des rapports de domination, le genre apparaît donc comme un carrefour. Il est l'endroit d'une confrontation disciplinaire de laquelle les modèles et outils traditionnels ne sortent pas indemnes. Il est l'occasion d'embrasser une grande variété de hiérarchies sociales sans tomber dans une lecture univoque et unidimensionnelle de ces dernières. Mais la plasticité et la réflexivité des études de genre n'existent qu'à condition de ne pas succomber à la tentation d'une orthodoxie du genre, qui consisterait à poser une définition figée de celui-ci, en mettant de côté les conflits théorico-politiques qui continuent de traverser sa conceptualisation, ou en séparant de façon trop hermétique les différents usages du terme (catégorie d'analyse, catégorie de sens commun, catégorie militante...). Nous espérons que les pages qui suivent rendent justice à cette conflictualité féconde et à cette irrésolution dynamique, qui donnent au genre les traits d'une épistémologie sans cesse (re)naissante.

Bibliographie

- Association nationale des études féministes, 2014, *Le genre dans l'enseignement supérieur et la recherche : Livre blanc*, Paris, La Dispute.
- BARD Christine, 1995, *Les filles de Marianne : histoire des féminismes, 1914-1940*, Paris, Fayard.
- 2003, « Jalons pour une histoire des études féministes en France (1970-2002) », *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 22, n° 1, p. 14-30.

- BERENI Laure, CHAUVIN Sébastien, JAUNAIT Alexandre et REVILLARD Anne, 2012, *Introduction aux études sur le genre*, 2^e éd., Bruxelles, De Boeck.
- BERENI Laure et TRACHMAN Mathieu dir., 2014, *Le genre. Théories et controverses*, Paris, Vie des Idées - Presses universitaires de France.
- BERGER Anne, 2006, « Traversées de frontières : postcolonialité et études de “genre” en Amérique », *Labyrinthe*, n° 24, p. 11-37.
- BUSCATTO Marie, 2014, *Sociologies du genre*, Paris, Armand Colin.
- CHABAUD-RYCHTER Danielle, DESCOUTURES Virginie, DEVREUX Anne-Marie et VARIKAS Eleni dir., 2010, *Sous les sciences sociales, le genre. Relectures critiques de Max Weber à Bruno Latour*, Paris, La Découverte.
- CHAPONNIÈRE Martine, 2004, « Impossible interdisciplinarité ? », *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 23, n° 1, p. 12-20.
- CHAPONNIÈRE Martine et HILTMANN Gabrielle, 2004, « L’interdisciplinarité entre idéal et réalité – une approche pragmatique », *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 23, n° 1, p. 4-11.
- CHAPONNIÈRE Martine et RICCI LEMPEN Silvia, 2012, *Tu vois le genre ? Débats féministes contemporains*, Lausanne, Éditions d’En bas.
- CHAUVIN Sébastien et JAUNAIT Alexandre, 2015, « L’intersectionnalité contre l’intersection », *Raisons politiques*, n° 58, p. 55-74.
- CLAIR Isabelle, 2012, *Sociologie du genre*, Paris, Armand Colin.
- 2016, « Faire du terrain en féministe », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 213, p. 66-83.
- CRENSHAW Kimberlé Williams, 2012, « Cartographies des marges : intersectionnalité, politique de l’identité et violences contre les femmes de couleur », *Cahiers du Genre*, n° 39, p. 51-82.
- DELPHY Christine, 1998, *L’ennemi principal, volume 1 : Économie politique du patriarcat*, Paris, Syllepse.
- 2010, *Un universalisme si particulier : féminisme et exception française*, Paris, Syllepse.
- DÉTREZ Christine, 2015, *Quel genre ?*, Paris, Thierry Magnier Éditions.
- DORLIN Elsa, 2008, *Sexe, genre et sexualités. Introduction à la théorie féministe*, Paris, Presses universitaires de France.
- 2011, « Dark Care. De la servitude à la sollicitude », *Le souci des autres : éthique et politique du care*, Patricia Paperman et Sandra Laugier dir., Paris, Éditions de l’EHESS, p. 117-127.
- 2012, « L’Atlantique féministe. L’intersectionnalité en débat », *Papeles del CEIC*, 2012, n° 83, p. 1-16.
- FARRIS Sara, 2017, *In the Name of Women’s Rights : the Rise of Femonationalism*, Durham, Duke University Press.
- GUILLAUMIN Colette, 1981, « Femmes et théories de la société : remarques sur les effets théoriques de la colère des opprimées », *Les femmes dans la sociologie*, vol. 13, n° 2, p. 19-32.
- HOOBS bell, 2017, *De la marge au centre : théorie féministe*, Paris, Cambourakis.
- KERGOAT Danièle, 2009, « Dynamique et consubstantialité des rapports sociaux », *Sexe, race, classe, pour une épistémologie de la domination*, Elsa Dorlin dir., Paris, Presses universitaires de France, p. 111-125.
- LAGRAVE Rose-Marie, 1990, « Recherches féministes ou recherches sur les femmes ? », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 83, n° 1, p. 27-39.
- LAUFER Laurie et ROCHEFORT Florence dir., 2014, *Qu’est-ce que le genre ?*, Paris, Payot.

- LE DUEFF Michèle, 2008, *L'étude et le rouet : des femmes, de la philosophie, etc.*, Paris, Seuil.
- MONTEIL Lucas et ROMERIO Alice, 2017, « Des disciplines aux "studies" », *Revue d'anthropologie des connaissances*, vol. 11, n° 3, p. 231-244.
- MOSCONI Nicole, 2008, « Mai 68 : le féminisme de la "deuxième vague" et l'analyse du sexisme en éducation », *Les sciences de l'éducation - Pour l'Ère nouvelle*, 2008, vol. 41, n° 3, p. 117-140.
- PARINI Lorena, 2006, *Le système de genre : introduction aux concepts et théories*, Zürich, Seismo.
- RENNES Juliette dir., 2016, *Encyclopédie critique du genre. Corps, sexualité, rapports sociaux*, Paris, La Découverte.
- RICH Adrienne, 1979, *On Lies, Secrets, and Silence : Selected Prose 1966-1978*, New York, W. W. Norton & Company.
- SCOTT Joan Wallach, 1988, « Genre : une catégorie utile d'analyse historique » [1986], Eleni Varikas trad., *Les Cahiers du GRIF*, vol. 37-38, p. 125-153.
- VARIKAS Eleni, 2006, *Penser le sexe et le genre*, Paris, Presses universitaires de France.
- ZANCARINI-FOURNEL Michelle, 2010, « Condition féminine, rapports sociaux de sexe, genre... », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, n° 32, p. 119-129.